

Ouverture de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794) avec Bréard qui occupe le fauteuil

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794) avec Bréard qui occupe le fauteuil. In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 329;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20435_t1_0329_0000_3

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Séance du 5 Germinal An II

(Mardi 25 Mars 1794)

Présidence de TALLIEN

La séance est ouverte à onze heures.

Le citoyen Bréard, ex-président, occupe le fauteuil.

1

Un membre fait la lecture de la correspondance ainsi qu'il suit :

Les conseils-généraux du district, de la commune, le tribunal et le comité de surveillance de Chaumont, département de l'Oise, invitent la Convention nationale à rester à son poste, et la félicitent de la découverte de l'infâme conspiration qui alloit anéantir la liberté. « Votre active vigilance, disent-ils, a dévoilé ce criminel projet, la tête des conjurés va tomber sous le glaive de la justice nationale, la République est encore une fois sauvée ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chaumont, s.d.] (2)

« Législateurs,

D'infâmes scélérats dans leurs complots atroces avaient marqué le jour où la liberté devait périr, où la République devait être renversée, où la représentation nationale devait tomber sous le glaive des assassins, où tous les vrais patriotes devaient être immolés par les mains de l'aristocratie, où enfin la trame devait être souillée par la présence d'un tyran. Votre active vigilance a dévoilé le criminel projet. La tête des conjurés va tomber sous le glaive de la Justice nationale. La République est encore une fois sauvée.

Nous ne vous dirons pas, restez à votre poste; continuez vos pénibles travaux; Non ! vous avez posé les bases de la République, rien ne sera en état de vous arrêter dans la course que vous avez à parcourir pour consolider votre ouvrage. Investis de la confiance publique, entourés de la force du peuple, vous êtes à l'abri de toute atteinte.

Colonnes inébranlables de la liberté, nous unissons notre sort au vôtre; comme vous, nous saurons périr, s'il le faut, pour sa défense, et l'anéantissement des conspirateurs. Nous vou-

lons énergiquement la République une et indivisible. Les administrés et nous, répondons sur nos têtes, de la maintenir, ou de nous ensevelir sous ses ruines ».

ASSERAT (*présid.*), FRANCO, WATTEL, MARCHAND, SANISARD, DUGNÉ, COMMÈCY, HUART (*secrét.*), DE LA FONTAINE, D. BACHOD, MOUFLETTE, PLENZY fils, BORDEAUX, VILLE-MONNEY (*c^{te} nat.*), PETIT, BEAUVAIS (*agent nat.*), C.R. SIMON, LESUEUR, LELARGE (*maire*), NAVAILH *j^e*, DUFOUR, NEUVILLE *j^e* (*présid. du Comité*), TIBERGE, DECUVE, CATHEUX, LEMAIRE, FAUDMER, DUFOUR père, BIZET, GAUGÉ, LEZEU, BEUCHET, FREREVAIN, L. RANDON, GUAY.

« Encore une vaste conspiration de découverte, écrit la société des sans-culottes révolutionnaires de Chaumont, département de l'Oise; la République, votre immortel ouvrage, est l'objet de nos plus chères affections. Qu'ils périssent, les machinateurs atroces ! que leurs cadavres sanglans combent enfin l'abyme qu'ils avaient creusé sous l'édifice de la République ! Montagne, fanal des bons républicains, sur toi seule est dirigée notre conduite, et nous rejuurons ici par les noms sacrés de liberté, de patrie, de vertu, que nous ne prendrons haleine dans l'exercice de nos travaux, que quand la République n'aura plus ni tyrans à combattre ni traîtres à punir ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chaumont, s.d.] (2).

« Représentants,

Encore une vaste conspiration alloit mettre la République sur le penchant de sa ruine; la République, votre immortel ouvrage et l'objet de nos plus chères affections, seroit devenue la proie des brigands couronnés et la victime immolée par des scélérats vils et ambitieux qui n'ont connu l'existence que par ses bienfaits !

Ah ! redoublez de sévérité dans le gouvernement révolutionnaire que vous avez établi. Qu'une terreur salutaire et active soit imprimée sans pitié, sans ménagement, à tout ce qui n'est pas républicain de bonne foy, à tout ce qui n'est pas l'ami de la Montagne et le zéléateur déterminé de la Liberté.

(1) P.V., XXXIV, 118. Bⁿ, 5 germ.; Débats, n° 552, p. 77; Ann. patr., n° 449; J. univ., n° 1584; Mon., XX, 47; M.U., XXXVIII, 109; C. Eg., n° 585.
(2) C. 299, pl. 1047, p. 31.

(1) P.V., XXXIV, 118.
(2) C. 299, pl. 1047, p. 32.